

Antibiotiques : une arme en péril

Grâce aux antibiotiques, la médecine dispose de médicaments capables de combattre les **bactéries** à l'origine d'infections graves, fréquentes et parfois mortelles. La généralisation de ces médicaments, depuis les années '40 a permis de sauver des millions de vies et a fait reculer le taux de mortalité⁽¹⁾.



Mais aujourd'hui, ces progrès qu'on pensait acquis sont menacés. L'usage inconsidéré et inadapté des antibiotiques a permis à de nombreuses bactéries d'apprendre à se défendre contre ces traitements.

Seul un usage plus raisonné des antibiotiques peut encore éviter un grave problème de santé publique et un recul de possibilités de traitements efficaces.

Feu vert: le lavage régulier des mains reste le meilleur moyen de limiter la propagation des bactéries.

Feu rouge : les antibiotiques sont **inutiles** et inappropriés lorsque les infections sont causées par des **virus**, comme lors d'une **grippe**, d'un **rhume**, d'une **bronchite**, d'une **pharyngite**, etc. Dans ce cas, ils n'aident pas à guérir la maladie, n'accélèrent pas sa guérison et ne soulagent pas ses symptômes.

Comment ça marche

Certains antibiotiques s'attaquent directement aux bactéries. Plus généralement, ces substances chimiques empêchent les bactéries de se développer et de se multiplier. Cela permet à notre système de défense de se mobiliser et de lutter contre une infection plus réduite.

Le domaine d'action des antibiotiques est large : de l'infection urinaire aux infections intestinales graves, mais aussi cardiaques, cutanées, broncho-pulmonaire, génitales, ORL, méningées, osseuses, articulaires.

Dans des cas plus limités, les antibiotiques sont prescrits de manière préventive : lors de certaines interventions chirurgicales ou encore en cas de contact avec une personne atteinte de méningite bactérienne.

Feu vert : toutes les infections bactériennes ne réclament pas forcément l'emploi d'antibiotiques. Dans un grand nombre de cas, l'organisme peut guérir seul, sans que la maladie ne menace la santé.

Feu orange : maladies graves, la pneumonie et la méningite bactériennes exigent des antibiotiques.

Comment et pourquoi ça coince

Les antibiotiques ont longtemps été considérés comme des médicaments miracles, ce qu'ils ne sont pas.

Ils ont été **surconsommés**, prescrits pour des indications dans lesquelles ils n'étaient ni utiles ni indispensables.

En plus de cet usage abusif qui permet aux bactéries de s'habituer et de s'adapter aux traitements, les doses et les durées prescrites par le médecin n'ont pas toujours été respectées par les malades. Or, lorsqu'on prend un antibiotique, il commence par éliminer les bactéries les moins dangereuses ou les plus sensibles qui sont présentes dans l'organisme. Si le traitement est stoppé trop tôt, ou s'il est insuffisant, les bactéries les plus « méchantes » risquent de survivre, d'apprendre à s'adapter et de transmettre ensuite cette capacité aux autres bactéries du corps.

Un autre problème est que les antibiotiques ont été **utilisés de manière abusive dans l'élevage industriel** (surtout les poulets) par peur des épidémies. Dans un pays comme la France, la vente d'antibiotiques pour l'élevage représente 16.5% des ventes totales de médicaments, contre 3.1% pour les antibiotiques à usage humain. Cet usage excessif a également contribué à l'apparition de souches résistantes dans notre environnement.

Actuellement, **certaines bactéries sont devenues insensibles à l'action de nos antibiotiques** : on dit qu'elles sont devenues **résistantes**, et même parfois multirésistantes.

Cela signifie que les médecins sont moins bien armés pour lutter contre des maladies infectieuses qu'ils pouvaient combattre, il y a quelques années. Des infections graves sont ainsi en train de réapparaître.

C'est dans les unités de soins intensifs des hôpitaux que le risque est le plus grand de voir apparaître des bactéries très résistantes, parce que les personnes qui y séjournent sont très affaiblies et doivent souvent être traitées par de multiples antibiotiques. Ces services sont soumis à des mesures de prévention très rigoureuses, mais pour inverser la tendance globale à l'augmentation des résistances, c'est tout le monde, **médecins et malades**, qui doit s'allier et **respecter quelques mesures essentielles** :

- les antibiotiques ne doivent être prescrits que dans les cas où leur traitement s'impose ;
- le malade doit respecter les doses et les durées de la prescription, même

s'il se sent « guéri » avant la fin du traitement;

- **le lavage régulier des mains reste le meilleur moyen de limiter la propagation des bactéries.**

Des campagnes de sensibilisation des éleveurs sont également mises en route.

Feu orange : plus souvent on consomme d'antibiotiques, plus on risque de développer un grand nombre de résistances.

A prendre avec des pincettes

Les antibiotiques, prescrits sous forme orale, injectable ou locale (une pommade) ne sont pas des médicaments anodins.

Ils s'attaquent aussi aux bactéries inoffensives ou utiles qui se trouvent dans l'organisme, en particulier dans l'intestin, dont ils peuvent perturber le fonctionnement, entraînant des diarrhées.

Ils augmentent également les risques de mycoses (champignons) de la peau et des muqueuses.

Ils provoquent parfois des allergies, allant jusqu'à de chocs gravissimes.

Certains sont contre-indiqués lors d'une insuffisance rénale.

Feu vert : en présence d'une maladie infectieuse grave, provoquée par certaines bactéries agressives, les antibiotiques sont précieux et peuvent sauver la vie. Mais il est indispensable de les **prendre aux bonnes doses et pendant le temps nécessaire**.

Feu orange: ne conservez pas vos restants d'antibiotiques (mais en théorie, il ne devrait pas vous en rester !). Ne les jetez pas non plus dans les poubelles, rapportez-les chez le pharmacien qui les évacuera sans les disperser dans la nature.

Feu rouge : si vous souffrez d'une maladie du foie, ou que vous êtes enceinte, ou que vous allaitez, signalez-le au médecin avant toute prescription.

Photo © Vladimir Voronin - Fotolia.com

Mise à jour le 15/09/2021

Références

(1) [BAPCO](#) (Belgian Antibiotic Policy Coordination Committee)

Site Internet de la SSMG, [antibiothérapie](#)

[Vidéo : Comment fonctionne un antibiotique ?](#)